

DEMI-POSTE DE DELEGUE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) : MISSIONS ET PROFIL

1 – POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Intitulé du poste : Délégué départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. - Lieu de rattachement : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole de FOIX Lucien GORON : demi-poste couplé avec FERRIERES 0,25 déch dir + 0,25 déch PEMF. - Secteur d'intervention : le département de l'Ariège. - Public concerné : Le poste est ouvert à tous les personnels intéressés par cette fonction.
2 – ASPECTS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Etre respectueux(se) des orientations de la Ligue de l'Enseignement et de l'USEP ; - Etre un(e) militant(e) USEP. Facultatif : ayant déjà des responsabilités (secteurs, commissions, Comité directeur...) ; - Etre disponible (les instances se réunissent hors temps scolaire) ; - Etre conscient(e) de l'importance de la vie associative (il s'agit d'un poste à caractère plus associatif qu'administratif) ; - Avoir une bonne connaissance de la pratique associative et des structures du milieu sportif ; - Connaître les programmes de l'éducation nationale en matière d'EPS.
3 – MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Tissage d'un lien opérationnel avec l'équipe départementale EPS ; - Organisation et gestion des rencontres USEP ; - Promotion de la vie associative à l'école ; - Organisation du secrétariat administratif du Comité Départemental USEP ; - Rédaction des comptes-rendus et procès-verbaux des réunions statutaires ; - Elaboration, mise en oeuvre et suivi des projets, des contrats d'objectifs ; - Constitution des dossiers de demande de subventions ; - Représentation du Comité en liaison avec le Président (Administration, E.N, DDJS, Equipe Départementale EPS, milieu sportif, Conseil Général, Communes, Partenaires) ; - Animation de la vie fédérative (suivi des Associations de secteur, soutien logistique aux Associations, participation aux travaux du Comité Régional, liaison avec le national) ; - Promotion des orientations des Assemblées Générales USEP ; - Participation à la formation régionale et départementale ; - Participation selon l'ODJ au travaux du groupe départemental EPS ; - Maintien d'un lien permanent avec la Ligue de l'Enseignement Départementale.
4 – QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir le sens de l'organisation ; - Avoir le sens des relations humaines ; - Avoir quelques notions de gestion ; - Savoir analyser, synthétiser, rédiger ; - Savoir animer une équipe ; - Savoir utiliser l'outil informatique.

Personne en charge du dossier : **M. MASON**
IEN PAMIERS Basse Ariège
Tél : 05.67.76.52.85